

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015

Présents : Jean CHENIN, Pierrette HENDRICK, Josette DUBOIS, Romain BODET, Gérard COURVOISIER, Dominique LEVRAT, Marc MIRANI, Alain JALBERT, Guibert MONGIS, Bruno RENVOISÉ, Pascale RIBES, Michel RONCO.

Excusés : Patrick BRIOL, Emilie FREYCHE, Marie-Hélène CAUNOIS.

Madame Josette DUBOIS a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- APPROBATION DU COMPTE RENDU
- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014
- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014
- AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT
- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2015
- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015
- QUESTIONS DIVERSES

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU

Monsieur le Maire demande si des observations sont présentées sur le compte rendu du dernier Conseil Municipal. Aucune remarque n'est formulée, les membres du Conseil Municipal approuvent le compte rendu en date du 30 Mars 2015.

II – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Conformément à la réglementation, après avoir accueilli le Conseil Municipal, Monsieur le Maire se retire pour laisser à Madame la 1^{ère} Adjointe, la présentation du compte administratif.

Madame HENDRICK – 1^{ère} Adjointe, présente et commente, poste par poste le compte administratif de la Commune pour l'année 2014 et il en ressort les chiffres suivants :

- *Fonctionnement : excédent + (recettes/dépenses) 69.242,99 €*
- *Investissement : déficit - (recettes/dépenses) 61.245,29 €*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2013.

III – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

Monsieur le Maire présente et commente, aux membres du Conseil Municipal, le compte de gestion de la Commune pour l'année 2014 de Madame la Trésorière.

Il ressort une baisse d'environ 20 % du chapitre fonctionnement et de 16 % du chapitre recettes par rapport au budget primitif.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015

Les chiffres du compte de gestion 2014 de Madame la Trésorière sont en tous points identiques à ceux du compte administratif de la Commune 2014.

La Collectivité dispose d'une capacité financière confortable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion 2014.

IV - AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, d'affecter la somme de 200.179,29 € au 002 des Recettes du compte de Fonctionnement et aussi 50.000 € à l'article 1068 des Recettes du compte d'Investissement..

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord sur l'affectation du résultat pour la somme de 200.179,29 € au compte R002 du Fonctionnement et également 50.000 € au R1068 en Investissement.

V - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2015

VI - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter de la taxe foncière sur le bâti et la taxe d'habitation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, APPROUVENT de reprendre les mêmes taux que ceux de l'année 2014 pour la taxe foncière sur le bâti et la taxe d'habitation.

IV – QUESTIONS DIVERSES

NEANT